

**CONSEIL DES COMMISSAIRES****PROVINCE DE QUÉBEC  
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la cafétéria de la Polyvalente des Rivières, 16A, 5<sup>e</sup> Avenue, Forestville, le mardi 18 février 2014, à compter de 19 h 30.

**PRÉSENCES**

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Ginette Côté
M. Serge Desbiens	Mme Carole Deschênes
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Claude Lavoie	M. Michel Lévesque
Mme Kathya Maloney	Mme Gladys Tremblay
Mme Marie-France Tremblay	M. Normand Tremblay

M. Alain Ouellet, directeur général  
Mme Suzie Roy, directrice, services informatiques  
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs  
Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles  
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport  
Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières  
Mme Lisette Marin, secrétaire  
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

**ABSENCES**

M. Doris Clavette  
Mme Nadine Gagné  
M. Bernard Girard  
Mme Louise Hovington  
Mme Nicole D. Larouche  
Mme Reina Savoie Jourdain  
M. Dominique Tremblay

**1. Ouverture de la réunion**

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres, il est alors 19 h 35.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2014**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014.

C-13-052

M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014 soit adopté tel que rédigé.

**3. Inscription des questions diverses**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

**4. Acceptation de l'ordre du jour**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-13-053

EN CONSÉQUENCE, Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2014**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 5.1 Enseignement intensif
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 6.1 Calendriers scolaires 2014-2015
  - 6.2 Amendement entente 2010-2015 – enseignants
  - 6.3 Consultation négociations nationales
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
  - 7.1 État de situation – interphones
  - 7.2 Cession de fibre optique - MELS
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 8.1 Rencontre comité de vérification
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 9.1 Suivi performance économie d'énergie
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
  - 10.1 \_\_\_\_\_

**11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

11.1 Regroupement assurances

**12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

12.1 Entente protocolaire Municipalité de Longue-Rive

12.2 École Mgr-Bouchard – 3<sup>e</sup> cycle

12.3 Projet de loi 63 (taxes scolaires)

12.4 Entente cadets

**13. Questions diverses****14. Période de questions****15. Levée de l'assemblée****5. SERVICES ÉDUCATIFS****5.1 Enseignement intensif**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil qu'un projet d'enseignement intensif en anglais débutera en septembre 2014 pour tous les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Marie-Immaculée de Les Escoumins.

Un autre projet est prévu à l'école St-Luc de Forestville pour septembre 2015.

**6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES****6.1 Calendriers scolaires 2014-2015**

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, présente aux membres de l'assemblée, les calendriers scolaires pour l'année 2014-2015 à la suite du processus de consultation effectué auprès des instances syndicales et des associations.

Mme Desrosiers précise que le calendrier de la formation professionnelle est jumelé avec celui de la formation générale des adultes et non avec le secteur jeunes. Cette modification sera à l'essai pour la prochaine année scolaire.

C-13-054

M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement d'adopter le calendrier scolaire 2014-2015 pour le personnel enseignant secteur jeunes.

C-13-055

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement d'adopter le calendrier scolaire 2014-2015 pour le personnel enseignant secteur éducation des adultes et formation professionnelle.

C-13-056 Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'adopter le calendrier scolaire 2014-2015 pour le personnel de soutien, professionnel, gérance, cadre-école et cadre de service.

## **6.2 Amendement entente 2010-2015 - enseignants**

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil, qu'une résolution est nécessaire afin d'entériner les amendements à l'entente des enseignants négociés à l'échelle nationale concernant la liste des arbitres et une modification au paragraphe a) de la clause 5-3.13.

C-13-057 M. Michel Lévesque propose et il est résolu unanimement d'entériner les amendements à l'entente des enseignants négociés à l'échelle nationale et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer les documents donnant effet à cette entente.

## **6.3 Consultations négociations nationales**

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil, qu'à la suite d'une demande de Mme Josée Bouchard, présidente de la FCSQ, une rencontre du comité des ressources humaines aura lieu le 25 février prochain afin de faire l'exercice en vue des prochaines négociations du personnel syndiqué.

# **7. SERVICES INFORMATIQUES**

## **7.1 État de situation – interphones**

Mme Suzie Roy, directrice des services informatiques, informe les membres du conseil sur le déroulement des travaux reliés à la mise en place d'un nouveau système d'interphones.

L'échéancier fixé devrait être respecté.

## **7.2 Cession de fibre optique - MELS**

Mme Suzie Roy, directrice des services informatiques, informe les membres du conseil, qu'à la suite de la demande de la compagnie Rogers pour la cession de fibre optique, des vérifications ont été faites auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui nous précise que même si notre entente avec les partenaires nous permet la cession de fibre optique, nous avons l'obligation d'effectuer un appel d'offres public et aussi d'obtenir l'autorisation de la ministre.

## **8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

### **8.1 Rencontre comité de vérification**

Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières, précise aux membres du conseil qu'il y a lieu de faire une rencontre du comité de vérification afin de faire le suivi trimestriel et le suivi budgétaire.

Étant donné l'absence de quelques membres du comité des ressources financières, un message leur sera transmis afin de convenir d'une date de rencontre.

## **9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

### **9.1 Suivi performance économie d'énergie**

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, présente des tableaux indiquant les résultats de la deuxième année de l'implantation du projet d'économie d'énergie.

Pour l'année 2012-2013, la cible est atteinte à 88 %. Des modifications ont été apportées au cours de l'été 2013 sur les équipements, qui nous permettront d'atteindre les objectifs selon la firme spécialisée.

Tel que précisé dans l'entente concernant l'économie d'énergie, la cible n'étant pas atteinte, le manque à gagner est payé par la firme Ecosystem.

## **10. SERVICE DU TRANSPORT**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **11. Secrétariat général**

### **11.1 Adhésion- regroupement d'achat d'assurances pour 2014-2015**

**CONSIDÉRANT** l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 09 et 12 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales;

**CONSIDÉRANT QU'**il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2014-2015, selon les avis reçus;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, de GT&A gestion de risque inc.;

**CONSIDÉRANT QU'**il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire de l'Estuaire de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances générales;

C-13-058

M. Claude Lavoie propose et il est résolu de :

**RENOUVELER** l'adhésion de la Commission scolaire de l'Estuaire au regroupement d'achat des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 09 et 12 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2014-2015.

**MANDATER** la firme GT&A gestion de risque inc. pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme AON, courtiers en assurances en application de la clause d'option de renouvellement, ou pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

**MANDATER**, s'il y a lieu, la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

**S'ENGAGER** à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme GT&A gestion de risque inc., le résultat de cette négociation ou de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement;

**AUTORISER** Monsieur Alain Ouellet, directeur général, à signer tout document découlant de la présente résolution.

## 12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 12.1 Entente protocolaire Municipalité de Longue-Rive

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente un protocole d'entente à intervenir avec la Municipalité de Longue-Rive concernant l'utilisation du gymnase, de l'entrepôt, du corridor et du bloc sanitaire de l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Cette nouvelle entente remplace celle déjà existante avec la Municipalité de Sault-au-Mouton de l'époque.

C-13-059

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'autoriser la présidente et le directeur général à signer l'entente protocolaire à intervenir avec la Municipalité de Longue-Rive concernant l'utilisation du gymnase, de l'entrepôt, du corridor et du bloc sanitaire de l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

### 12.2 École Mgr-Bouchard – 3<sup>e</sup> cycle

Le directeur général, M. Alain Ouellet, fait un bref historique du processus de maintien ou fermeture d'établissement à l'école Mgr-Bouchard ayant fait l'objet d'une résolution le 15 janvier 2013.

Nous avons reçu une correspondance de la présidente du conseil d'établissement de l'école nous demandant l'ouverture de la 5<sup>e</sup> année pour la prochaine année scolaire.

À la suite des résultats de la période d'inscription pour la prochaine année scolaire, nous serons en mesure de mieux évaluer la situation, selon la clientèle inscrite, et le dossier sera présenté lors de la séance du mois de mars prochain.

### **12.3 Projet de loi 63 (taxes scolaires)**

CONSIDÉRANT que le 14 novembre 2013, le gouvernement du Québec déposait un projet de loi intitulé Projet de loi 63 – Loi sur le financement de certaines commissions scolaires pour les exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016 (ci-après appelé Projet de loi 63);

CONSIDÉRANT que le Projet de loi 63 prévoit que certaines commissions scolaires doivent remettre des crédits de taxes scolaires aux contribuables de l'ordre de 100 millions de dollars sur une période de deux ans;

CONSIDÉRANT que le 14 novembre 2013, le gouvernement du Québec mandatait un Comité de travail chargé d'examiner l'équité et l'efficacité du financement et de la situation financière des commissions scolaires et de leurs établissements, et ce en vue de faire des recommandations avant la fin du mois de mai 2014;

CONSIDÉRANT que le Projet de loi 63 ne règle en rien les problèmes d'iniquité fiscale entre les contribuables du Québec, mais crée au contraire une nouvelle forme d'iniquité entre les élèves du Québec en fonction de leur commission scolaire d'appartenance;

CONSIDÉRANT que le Projet de loi 63 impose, unilatéralement et sans attendre les conclusions du Comité de travail mis sur pied par le gouvernement du Québec, des modifications au pacte fiscal prévalant actuellement entre le gouvernement et les commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT que le Projet de loi 63 ne fait qu'ajouter aux compressions budgétaires répétées dont ont fait l'objet les commissions scolaires du Québec au cours des quatre dernières années, et ce, sans avoir préalablement procédé à une analyse sérieuse et exhaustive de l'état actuel des finances des commissions scolaires et de leurs établissements;

C-13-060

Il est proposé par Mme Carole Deschênes et résolu à l'unanimité de :

DÉNONCER le Projet de loi 63 et l'iniquité qu'il crée entre les contribuables et les élèves du Québec en fonction de leur commission scolaire d'appartenance;

DEMANDER le retrait du Projet de loi 63 dans l'attente des recommandations du Comité de travail institué le 14 novembre dernier par le gouvernement du Québec pour convenir ensuite avec les commissions scolaires d'un nouveau pacte fiscal en respect des principes d'équité et d'égalité des chances soutenus par la société québécoise;

TRANSMETTRE la présente résolution à la première ministre du Québec, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au député de René-Lévesque, à la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec et à toutes les commissions scolaires du Québec.

#### **12.4 Entente Cadets**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil que les corps des cadets de l'armée utilisent les locaux des deux polyvalentes de Baie-Comeau depuis plusieurs années.

Cet usage se fait actuellement sans entente.

Afin de régulariser la situation, nous avons convenu avec les deux organismes de signer une entente sur la base utilisateur-payeur sur le même principe que les autres ententes avec les Municipalités.

C-13-061

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer le protocole d'entente à intervenir avec les corps de cadets de l'armée pour l'utilisation de certains locaux des deux polyvalentes de Baie-Comeau.

#### **13. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse de la part des membres.

#### **14. PÉRIODES DE QUESTIONS**

Aucune question de la part des membres.

#### **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

C-13-062

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 16.

---

Présidente

---

Secrétaire générale